

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

11 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 11 novembre, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean BOINET, Maire.

**Date de la convocation** : le 4 novembre 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 15

**Conseillers présents :**

Mesdames Janine AGIER, Marie-Claude AVELINO, Mireille DURAND, Sandrine LETOQUIN, Stéphanie MAGNE et Messieurs Jean-Paul BRETTE, Georges CARAMINOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Francis GUILLOT, Jean Claude TALBERT, Fernand ZANETTI.

**Conseillers absents excusés :**

Madame Jeanne AMOREIRA procuration à M. Jean BOINET, Monsieur Gérard BRETTE procuration à M. Fernand ZANETTI.

**Désignation du secrétaire de séance** : Mme Sandrine LETOQUIN

**Approbation du compte-rendu du 23 août 2019**

A l'unanimité, le compte-rendu est adopté sans observation.

**I) Affaires financières.**

***I - 1) Décisions modificatives***

Le Maire rappelle qu'en fin d'année il convient d'ajuster les prévisions initiales aux réalités de l'exécution du budget.

Il propose :

Dans la section investissement

21571	Matériel roulant	+ 7000€
21281	Aménagement terrain	+ 7000€
2135	Installations générales	+ 3000€
	Total	+ 17000

020	Dépenses imprévues	-17000€
	Total	-17000€

***Le Conseil, à l'unanimité valide les propositions d'ajustements budgétaires présentés***

***I - 2) Indemnités du Trésorier***

L'indemnité due au trésorier est liée à la personne. Le Maire informe le Conseil que notre trésorier étant nouveau, il convient d'actualiser notre délibération.

***Le Conseil, à l'unanimité, décide de personnaliser la délibération relative à l'indemnité due au nom du nouveau trésorier d'Egletons.***

***I - 3) Engagements de début d'année***

Le Maire rappelle au Conseil que, comme à chaque début d'année, il nous faudra assumer le fonctionnement de la Commune sans avoir voté le budget.

***Le Conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à engager les dépenses nécessaires dans les limites réglementaires jusqu'au vote du budget 2020.***

## **II ) Rapport sur le prix et la qualité du « Service public d'assainissement collectif 2018 »**

M. ZANETTI présente le rapport : le service regroupe 378 abonnés pour 700 habitants environ et fait état d'une consommation globale de 23 210 m<sup>3</sup> avec une moyenne de 120 m<sup>3</sup> par abonné.

M. ZANETTI propose de tenir une réunion de Bureau pour faire le point - village par village - sur l'état des raccordements de l'ensemble des abonnés et les facturations qui en découlent.

Le Maire proposera une date pour début décembre.

## **III ) Centre d'internement d'Auchères**

Le Maire rappelle que la commune avait soutenu le projet de recherche des étudiants du Lycée Pierre Caraminot sur le camp d'internement d'Auchères.

A la suite de ce travail et de leur visite au camp d'extermination d'Auschwitz, une exposition avait été organisée au lycée avec la participation de Madame Sylvia Sarah OLING, dont le père avait été détenu à Auchères avant d'être déporté à Auschwitz.

Madame OLING nous a contacté pour que la commune installe une plaque commémorative de ces évènements avec le texte suivant :

*« Dans ce lieu, le régime de Vichy instaura un camp disciplinaire où furent internés entre juin 1941 et octobre 1942, des centaines de travailleurs étrangers, notamment des républicains espagnols et des juifs d'Europe.*

*Le 18 août 1942, 59 juifs étrangers furent arrêtés par les forces de l'ordre françaises, et conduits le 23 août de ce camp vers Drancy. La majeure partie fut assassinée par le régime nazi dans le centre de mise mort d'Auschwitz - Birkenau.*

*Que le sort de ces Hommes soit rendu à la mémoire de l'Humanité.*

*Municipalité de Rosiers d'Égletons" le ..... ».*

Le Maire précise que le propriétaire actuel, M. René CHAZALVIEL qu'il avait sollicité à ce sujet, a spontanément donné son accord.

***Le Conseil, à l'unanimité souscrit à la démarche et charge le maire d'en assurer la réalisation***

## **IV ) Affaires diverses**

### ***IV - 1) Projet de Bar – Opération « 1000 cafés »***

Le Maire informe le Conseil qu'il avait rencontré Mme. et M. BERTO qui avaient un projet d'installation de Bar-Pizzeria sur notre commune. Il s'avère que Mme et M. BERTO ne donnent pas suite.

Le Maire informe le Conseil qu'il avait posé la candidature de la Commune auprès de l'opération « 1000 cafés » initiée par le gouvernement.

Rendez – vous est pris pour le mercredi 13 novembre avec Madame Bérengère ANGOT, représentante du « Groupe SOS », entreprise d'économie sociale et solidaire, mandataire du gouvernement pour cette opération.

***Le Maire s'engage à rendre compte au Conseil de la teneur de cette rencontre.***

### **IV - 2) Animation culturelle**

- ***Demande de subvention du Comité des fêtes***

Le Comité des fêtes a sollicité exceptionnellement la commune pour une participation au coût d'une soirée musicale organisée à Rosiers le 23 novembre par l'Association partenaire « Lez' Arts et Salamandre » !

***Le Conseil, à l'unanimité valide l'initiative et décide d'une participation de 300 €.***

- ***Proposition de l' « Ensemble Vocal de Brive »***

Le Maire présente au Conseil la proposition de EVB, groupe vocal de grande renommée composé de 43 choristes. Il s'agit d'un concert de Noël et d'un conte musical autour d'une légende de ramoneurs savoyards, dans notre église vers fin janvier / début février.

Deux possibilités de participation sont proposées :

- 1) L'achat du concert pour 800 € ... la commune fixe son propre tarif et encaisse la recette.
- 2) La billetterie est assurées par EVB sur la base de 10 € / entrée.

La commune se chargera de solliciter l'accord du prêtre affectataire de l'église et de mettre une salle chauffée à la disposition des choristes (Salle Jean-Paul TRICHARD)

***Le Conseil, à l'unanimité accepte la proposition d' EVB sur le principe de la billetterie assurée par leur soin.***

**IV - 3) Réunion « 1000 club »**

La nouvelle salle est maintenant mise en activité. Comme prévu, l'expérience de quelques mois nous amène maintenant à la nécessité de revoir et de préciser les organisations.

Le Maire propose de réunir prochainement la Commission « 1000 club ».

**IV - 4) Motion relative à la pharmacie**

M. ZANETTI demande au Maire s'il a été informé personnellement d'un projet de regroupement à Egletons des pharmacies de notre territoire intercommunal.

Le Maire répond que, comme tout le monde, il a entendu la rumeur publique, laquelle par nature n'est ni courtoise, ni officielle. Le Conseil, à l'unanimité regrette de ne pas avoir été informé par notre pharmacien d'un projet qui touche en premier lieu les services de proximités de notre commune.

M. ZANETTI propose de rédiger une motion adressée à l' ARS et à M. le Préfet de la Corrèze.

**IV – 5) 100 ans**

M. Jean-Paul BRETTE informe le Conseil que Mme. MAZALEYRAT sera centenaire le 31 janvier 2020. Le Maire confirme et qu'effectivement il a été sollicité pour organiser une cérémonie d'anniversaire en son honneur.

***Le Conseil, à l'unanimité, décide de participer à cet évènement et de mettre gracieusement la salle du "1000 club" à la disposition des invités de Mme. MAZALEYRAT.***

**IV - 6) Plan de circulation. Route du stade**

M. Jean-Paul BRETTE rappelle au Conseil le projet de signalisation pour permettre l'entrée vers le stade depuis la RD 1089 et d'en interdire la sortie pour des raisons de sécurité.

Le Maire rappelle que ce projet fait partie d'un plan de circulation "entrée /sortie" plus général et qui devra s' intégrer dans l'étude d'accès au centre bourg prévu à l'exercice 2020.

#### IV - 7) Divers

- - M. TALBERT rappelle la gêne occasionnée par les grosses poubelles déposées à proximité de l'église. Renseignement sera pris auprès de M. SISTI pour voir si on peut envisager une autre solution
  - Cérémonie des Vœux 2020: la date du 11 janvier est retenue.
  - Repas 2020 de nos aînés: Mme AVELINO propose la date du 26 janvier et de garder le même traiteur pour le repas.
-